*Seul le prononcé fait foi*

**Vingt-huitième session du Groupe de Travail**

**de l'Examen Périodique Universel de la Suisse**

Genève, le 9 novembre 2017

**Intervention de Mme Ester Cañadas, Représentant permanent adjoint**

**de la Principauté d'Andorre à l'Office des Nations Unies à Genève**

L'Andorre souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Suisse et la remercie pour la présentation de son rapport national.

L'Andorre apprécie les efforts déployés par la Suisse visant à signer et ratifier les principaux instruments internationaux en matière des droits de l'homme, en particulier la signature en 2013 de la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique (Convention d’Istanbul). L'Andorre recommande à la Suisse de ratifier ladite Convention dans les meilleurs délais.

L'Andorre salue l'accession en 2014 par la Suisse à la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et recommande de ratifier le Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

L'Andorre souhaite le plein succès à la Suisse dans l'exercice de cet examen.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_